

LIVRET D'ACCUEIL DES ETUDIANTS

INSTITUT DE FORMATION DE
MANIPULATEURS
D'ELECTRORADIOLOGIE MEDICALE



LIVRET D'ACCUEIL DES ETUDIANTS

PREAMBULE

Vous allez suivre une formation à l'IFMEM du CHU de Poitiers. L'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative vous souhaite la bienvenue.

Ce livret a été réalisé afin de vous donner des réponses aux premières questions que vous vous posez et ainsi faciliter votre arrivée.

Si une question ne trouve pas réponse dans ce livret, n'hésitez pas à contacter l'IFMEM, soit les formateurs directement ou en passant par le secrétariat.

COORDONNEES

CHU de POITIERS
2 rue de la Milétrie – CS90577
86021 POITIERS Cedex
05.49.44.43.15
ifmem.secretariat@chu-poitiers.fr

PRESENTATION

Au 1^{er} janvier 2021, le CHU de Poitiers et le Groupe hospitalier Nord-Vienne ont fusionné, formant ainsi un établissement public de santé unique sur le département de la Vienne pour l'offre de soins en médecine, chirurgie et obstétrique.

Le CHU de Poitiers compte désormais 5 sites :

POITIERS - CHATELLERAULT - LOUDUN – MONTMORILLON - LUSIGNAN



MODALITES D'ACCES AU SITE

La formation se déroule essentiellement sur le site du CHU de POITIERS :

- Institut Régional de Formation des Professionnels de Santé (IRFPS)
- Tour Jean-Bernard, UBM (Urgences Biologie Médicale), CCV (Centre Cardio-Vasculaire), PRC (Pôle Régional de Cancérologie).
- CESU 86

LIVRET D'ACCUEIL DES ETUDIANTS



Les emplacements de parking étant limités et prioritairement destinés pour l'accueil et le stationnement des consultants, nous vous conseillons d'utiliser un mode de transport alternatif :

- Les lignes des transports en commun de l'agglomération de Poitiers qui desservent le site du CHU sont les lignes N°1, N°10, N°11, N°13, N°27.
- En provenance de la gare de Poitiers, vous pouvez utiliser les lignes N°1 ou N°11 sachant que la ligne N°1 est plus direct que la N°11.
Pour des renseignements complémentaires : www.vitalis-poitiers.fr
- Les parcobus les plus près du site sont :
 - o La Hune (Saint-Benoit) : vous pouvez rejoindre le site en utilisant la ligne N°27.
 - o Parc des expositions de Poitiers : vous pouvez rejoindre le site en utilisant ligne N°10.
- Le covoiturage.

En tout état de cause, si vous êtes amenés à vous présenter et vous stationner sur l'un des parkings destinés aux consultants, la sortie nécessitera de votre part le règlement pour la durée de stationnement suivant le tarif en vigueur.

FONCTIONNEMENT DES INSTITUTS

Depuis juillet 2005, le fonctionnement et l'équipement des écoles et des instituts de formation paramédicaux sont transférés aux régions.

Les centres de formation et leurs personnels restent gérés par le CHU qui reçoit une subvention annuelle de fonctionnement et d'équipement émanant du conseil régional.

L'IFMEM dépend de :


- La région Nouvelle Aquitaine, **organisme financier**,
- l'Agence régionale de santé (ARS) qui **assure le suivi et contrôle des formations**,
- La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités qui **valide les formations et délivre les diplômes**,
- Le CHU de Poitiers, **administrateur des instituts**.

PRESENTATION DE L'IFMEM

Les bureaux de l'institut se situent au 5^{ème} étage du bâtiment de l'IRFPS.

Les salles de cours sont mutualisées entre tous les instituts. Vous pouvez donc être amenés à avoir cours dans d'autres salles.

L'équipe pédagogique :

	GUILLOTEAU Françoise : Cadre supérieure de santé, directrice de l'Institut. francoise.guilloteau@chu-poitiers.fr 05.49.44.33.51
	GAMORY Isabelle : Cadre de santé formatrice. Responsable des stages, ingénierie des Unités d'Intégration et des travaux de fin d'études. isabelle.gamory@chu-poitiers.fr 05.49.44.37.21
	ROTH Sophie : Cadre de santé formatrice. Responsable pédagogique des étudiants de 3 ^{ème} année. sophie.roth@chu-poitiers.fr 05.49.44.37.31
	SALVERT Christophe : Cadre de santé formateur. Responsable pédagogique des étudiants de 2 ^{ème} année. christophe.salvert@chu-poitiers.fr 05.49.44.32.51
	WOHLER Flore-Amélie : Cadre de santé formatrice. Responsable pédagogique des étudiants de 1 ^{ère} année. Flore-amelie.wohler@chu-poitiers.fr 05.16.60.42.21
	ROCHE Laurence : Assistante administrative laurence.roche@chu-poitiers.fr 05.49.44.43.15

POUR DEJEUNER

Un **badge de restauration** vous est **prêté** le temps de votre formation.

Il vous sera facturé au tarif en vigueur (21 € en 2021) en cas de :

- non restitution dans les 30 jours qui suivent la fin de la formation,
- détérioration (fissure, cassure, déformation, écriture, autocollant...) qui entraîne le dysfonctionnement du badge.

En cas de perte ou détérioration du badge, vous devez venir **au secrétariat de l'IFMEM (Laurence ROCHE, Assistante Administrative)** pour effectuer le règlement (par chèque ou en espèces avec l'appoint) et remplir la demande de renouvellement du badge.

Pour utiliser le badge, celui-ci doit être approvisionné :

- soit par **carte bancaire** aux bornes (rdc Tour Jean-Bernard ou au 11^{ème} étage),
- soit **en espèces** à la Caisse Centrale des Régies (rdc Tour Jean-Bernard, de 8 h 45 à 13 h 15 et de 14 h à 16 h 30).

Il est conseillé de ne pas trop créditer le badge en cas de perte de celui-ci.

À la première utilisation, vérifiez que votre nom est bien inscrit sur la borne. Si ce n'est pas le cas, merci de bien vouloir contacter **Laurence ROCHE** au 05.49.44.43.15 ou par mail ifmem.secretariat@chu-poitiers.fr.

Si vous ne souhaitez pas vous servir de votre badge, vous avez la possibilité de le rendre au secrétariat de l'IFMEM.

Si le badge présente un dysfonctionnement, contactez **Laurence ROCHE**.

Vous pouvez prendre votre déjeuner au **restaurant du personnel** situé au 11^{ème} étage de la tour Jean Bernard, muni(e) de votre badge de restauration ou d'un ticket repas acheté à la caisse centrale des régies.

Dans le restaurant du personnel les tenues professionnelles sont interdites

Deux salles de pause équipées sont disponibles pour les étudiants à l'étage de l'IFMEM. Vous devez y respecter le protocole sanitaire en vigueur. Par ailleurs, le salon des étudiants au RDC de l'IRFPS et la salle de cours N°2 de L'IFSI vous sont accessibles.

Plusieurs cafétérias Relais H sont également à votre disposition au rez-de-chaussée du même hôpital Jean Bernard ainsi que dans le hall du bâtiment Centre Cardio Vasculaire et du PRC.

Des [foodtrucks](#) sont sur le site de la Milétrie.

INTRANET

Vous avez accès à l'intranet du CHU sur la page d'accueil des ordinateurs. Vous y retrouvez :

- des informations générales,
- Un annuaire interne,
- les menus du restaurant du personnel et des foodtrucks,
- ...

Cet outil est très utile pour contacter les cadres de santé des services des différents sites du CHU.

INFORMATIONS SUR LA FORMATION

Les horaires

Pendant toute la durée de la formation, les horaires des cours débutent au plus tôt à 8h et peuvent se finir au plus tard à 19h30 (travaux pratiques sur sites).

Une pause d'une heure environ est prévue pour le repas du midi.

Les horaires en stage sont ceux de la structure d'accueil et se répartissent sur les 24 heures, y compris les week-end et jours fériés.

Handicap et scolarité

Les personnes bénéficiant d'une reconnaissance administrative de leur [handicap](#) peuvent contacter la directrice pour mettre en oeuvre les aménagements recommandés.

Droit et devoir de l'étudiant

Vous devez vous conformer à un règlement intérieur qui vous est présenté à la rentrée.

Vous êtes tenus de respecter la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement), les règles d'hygiène et de civilité.

Etant acteur de votre formation, la richesse de celle-ci dépendra de votre dynamisme et de votre implication personnelle.

Règles de sécurité

Vous devez veiller à votre sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Les consignes d'incendie, notamment le plan de localisation des extincteurs et des issues de secours, sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connues de tous.

Vous êtes tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par le cadre de santé formateur.

EMPLACEMENT DES DIFFERENTS SERVICES MEDICO-TECHNIQUES SUR LE SITE DE LA MILETRIE :

TOUR Jean Bernard :

Niveau 0, aile D : service radiologie conventionnelle, échographie, sénologie, scanner, IRM, salle de radiologie interventionnelle. Bureaux des cadres de santé des secteurs. Accès aux 2 IRM par la passerelle vers EFS.

Niveau 1, aile D : service de neurophysiologie clinique et explorations fonctionnelles.

Niveau 2, aile C : centre du sommeil.

Niveau -3 : service de médecine nucléaire.

UBM (Urgences) : radiologie des urgences, scanner. Accès par la tour JB, puis passerelle vers UBM. Accès aux urgences générales adultes et pédiatriques. Laboratoires à l'étage.

CCV (Centre Cardio Vasculaire) :

1^{er} étage : service imagerie avec la radiologie conventionnelle, le scanner, l'IRM.

Accès radiologie interventionnelle (bloc)

Service d'explorations fonctionnelles cardiaques (coronarographie)

PRC (Pôle Régional de Cancérologie) :

Service de radiothérapie et curiethérapie. Accès par le RDC du bâtiment ou par l'extérieur, côté instituts de formation.

GIE IRM/SCANNER et GIE TEP :

IRM/SCANNER : Accès extérieur dédié, bâtiment PRC.

TEP : Bâtiment dédié, en face du PRC.

Nous vous souhaitons une bonne formation